



Aménagement sur un site Natura 2000

Par **tgce**, le **11/12/2015** à **12:03**

Bonjour,rnrnJe souhaite savoir s'il est possible d'aménager un parcours sportif dans un site naturel classé Natura 2000 (zone spéciale de conservation, précisément dans un marais.rnCependant il existe déjà un parcours réaliser dans les années 80 qui devient vieillissant, donc à réaménager. rnrnMerci d'avance pour vos réponses

Par **talcoat**, le **13/12/2015** à **11:40**

Bonjour,rnIl faut savoir si la réalisation du projet est de nature porter atteinte à l'état de conservation du site Natura 2000 une fois pris en compte les mesures prévues de nature à supprimer ou réduire les effets dommageables du projet (une étude d'impact est obligatoire).rnCordialement